

DÉCISION DU MAIRE

<p>Décision N° 30-2024</p>	<p>MOYENS GENERAUX <u>Marchés publics de maîtrise d'œuvre</u></p> <p>Marché de maîtrise d'œuvre visant le remplacement d'un ouvrage hydraulique du pont des mortiers, passé avec la société OCEAM INGENIERIE (44)</p>
--------------------------------	--

Le Maire,

VU le Code de la commande publique ;

VU la Délibération du Conseil Municipal en date du 9 Juillet 2020, portant délégation du Conseil Municipal au Maire en termes de « marchés publics » ;

VU la consultation lancée par les services le 2 février 2024 ;

VU le rapport d'analyse des offres établi par les services ;

CONSIDÉRANT l'ensemble du dossier ;

Prend la décision suivante :

Article 1. **ARRÊTE** la passation d'un marché de prestations de maîtrise d'œuvre visant au remplacement d'un ouvrage hydraulique du pont des mortiers, selon les modalités suivantes :

Titulaire du marché	Montant en euros HT
<p>OCEAM INGENIERIE 18 RUE DU PÂTIS 44690 LA HAYE FOUASSIERE</p>	<p>11 865.00 € HT</p>

Article 2. **CHARGE** les « Services Techniques », Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le responsable du service de gestion comptable du vignoble de l'exécution de la présente Décision qui sera publiée et transmise à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

Article 3. Communication en sera faite lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Clisson, le 12 mars 2024

Par délégation du Conseil Municipal,
Xavier Bonnet
Le Maire

Décision transmise à la Préfecture

Le **15 MARS 2024**

Affichée

le **15 MARS 2024**

Pour le Maire
empêché

Laurence LUNEAU

